

Les libertés municipales, qu'on nous a données dans toute leur plénitude en 1854, ont imprimé, néanmoins, à notre esprit une tournure plus pratique. C'est un grand commencement d'éducation politique. L'esprit public se forme, se dessine et s'élargit dans les municipalités pour trouver son développement et sa maturité dans la sphère plus élevée des élections parlementaires. En somme, nous avons fait d'immenses progrès durant les derniers 15 à 20 ans, et la race française en Canada a montré de grandes aptitudes dans le maniement des institutions libres. Il y a encore du chemin à faire; mais nous sommes dans la bonne voie. Qu'on ne précipite rien; le mouvement est lancé. Il faut l'aider lentement mais sûrement, sans donner de trop fortes secousses, soit dans un sens, soit dans l'autre.

Le *Times* a un article sur les colonies. Le marquis de Normanby, en visite à New South Wales, fut fêté par Sir James Martin, le chef du gouvernement de la jeune province australienne. Le premier ministre se plaignit amèrement, dans un discours d'occasion, de l'indifférence du Parlement et du peuple anglais à l'égard des colonies. Le noble marquis essaya de rassurer son hôte en lui disant que de tels sentiments n'étaient pas partagés en haut lieu. Sir James ne prit pas l'affirmation pour argent comptant et se déclara convaincu que les doctrines promulguées par M. Goldwin Smith étaient sanctionnées par des gens "high in office."

Sur ce point, ajoute le *Times*, il est peut-être difficile de donner satisfaction à Sir James Martin et à ceux qui pensent comme lui. Tout ce que l'on peut faire, c'est de dire que tout homme public anglais, qui a quelque relation avec les colonies, répudie la doctrine, de quel côté qu'on la proclame, que les colonies doivent être déclarées indépendantes et que la souveraineté, comme la protection de Sa Majesté, doit en être retirée. Bien plus, on peut affirmer en toute confiance que, dans l'opinion du parti libéral, le système récemment introduit (retrait de presque toutes les garnisons coloniales), loin d'être en fait un abandon des colonies, a été au contraire adopté à dessein et après mûre délibération comme étant le seul moyen de concilier le maintien des possessions étrangères avec la justice due à la population du royaume. Au reste, Sir James Martin doit se rappeler que cette nouvelle politique du gouvernement de la Mère-Patrie lui a été recommandée par quelques-unes des autorités coloniales les plus respectables, précisément parce que l'on prévoyait que l'instinct de la démocratie toujours grandissant pousserait le mouvement dans le sens suggéré par Goldwin Smith. Les colonies sont des *suckers* et non des *feeders*, c'est-à-dire, les colonies soutirent, exploitent et ne donnent jamais, tel était le vieux dicton des économistes et des utilitaires; les principes de ces docteurs sont assez vraisemblablement ceux qui guideront et inspireront l'Angleterre de l'avenir. Nous avons donc raison de dire que ce qui a été fait a été conservateur dans le sens le plus vrai, et donne au système colonial l'occasion d'une vie nouvelle.

Après cet exposé de principes, le *Times* fait la leçon à Sir James Martin, qui, tout en gourmandant l'Angleterre sur sa mesquinerie et son refus de conserver, à un coût énorme, de vastes établissements militaires dans les colonies, se met à la tête du parti protectionniste dans la Province pour se tailler un beau revenu à même les impôts prélevés sur les marchandises anglaises. Au fond, malgré nos idées reçues, ce langage est assez logique, assez juste; le peuple anglais nous dit, en substance: Vous autres, colons, vous êtes comparativement riches et peu taxés; vous avez votre pleine indépendance législative et fiscale; vous pouvez même (et vous le faites), au moyen de tarifs prohibitifs, vous garder de la concurrence de nos marchands et de nos manufacturiers. N'est-il pas juste qu'en retour, nous allégions le fardeau énorme des taxes qui nous écrasent en retirant de chez vous nos soldats dont, au reste, toute la mission consistait à parader dans vos rues? Pourvu que nous restions étroitement unis et que vous soyez assurés de la protection efficace de l'Angleterre en cas de danger, pouvez-vous raisonnablement vous opposer à cette nouvelle politique?

C'est bien là, en résumé, tout le raisonnement du *Times*.

J. A. MOUSSEAU.

LE CERCLE CANADIEN.

Depuis longtemps la jeunesse de Montréal, fractionnée en plusieurs sociétés, sentait le besoin de se rejoindre et de se réunir dans un endroit neutre. Le Cercle Canadien, fondé dans le but de réaliser cette idée, de répondre à ce besoin, donnait, vendredi dernier, sa première séance. Nous avons vu là une foule de jeunes gens qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer ailleurs, et nous avons compris alors le bien que

pourrait faire une pareille société, si elle est bien dirigée et animée d'un bon esprit. Car enfin, c'est la diversité des opinions qui crée l'utilité et l'agrément des discussions.

Le temps ne nous permet pas d'apprécier plus longuement aujourd'hui le but de cette société et ses moyens d'action.

Le sujet de la discussion, vendredi dernier, était celui-ci :

Quelle est la forme de gouvernement qui peut le mieux assurer, dans les circonstances, la paix intérieure de la France?

MM. Béique, Rainville, Kierzkowski, Thibault, Lareau, Rinfret, Christin, Bouthillier, Forget et le Dr Larocque, prirent part à la discussion. Il y eut de bonnes idées bien dites, de beaux sentiments exprimés avec éloquence.

M. Rainville, qui avait fait ses débuts sous les auspices peu avantageux de l'Institut-Canadien, nous a donné une bonne impression de son talent. Il lui manque quelques années de plus et un peu d'expérience—il est tout jeune—pour lui faire comprendre qu'il est impossible de trouver, en dehors de la religion, ce qu'il cherche, ce qu'il veut pour la France: la vertu. Comme plusieurs autres jeunes gens, M. Rainville n'a besoin que d'être mis dans un courant un peu plus religieux, d'être soumis à la contradiction pour rectifier son jugement sur une foule de choses. Aussi nous avons compris plus que jamais, vendredi dernier, le malheur de ces divisions qui laissent les mauvais principes maîtres du terrain, et abandonnent la jeunesse aux flatteries et aux séductions d'hommes intéressés à lui inculquer leurs idées.

Nous avons entendu plusieurs de ces jeunes gens de l'Institut, vendredi, et ils sont loin d'être aussi féroces qu'on le croit; il leur faut une seule chose, à plusieurs du moins, un milieu sain, le contact et l'influence de sentiments plus religieux, la conviction que la religion, loin d'être antipathique à leurs généreuses aspirations, est la seule base durable de la vraie liberté, du progrès bien entendu. Ce sont des jeunes gens de talent et d'énergie, avides de connaissances, qui se sont imaginé qu'on voulait mettre des chaînes à leur intelligence, à leurs sentiments.

Nous engageons M. Rainville à cultiver son talent et à prendre garde de froisser des sentiments qu'il admirera et partagera tôt ou tard.

M. Lareau, dont nos abonnés connaissent le talent, parle aussi bien qu'il écrit. Ce sera certainement, avant longtemps, l'un de nos meilleurs orateurs; il a une phrase correcte, élégante, de la verve, du feu, des convictions, une voix agréable, un geste expressif.

Nous devrions en dire presque autant de plusieurs autres jeunes gens qui ont pris la parole; mais leur tour viendra une autre fois: il nous faut mettre ici un point sous peine d'encourir la colère de notre violent chef-d'atelier.

Un mot seulement encore. Il n'y a pour bien dire, à l'heure qu'il est, que deux cercles où la jeunesse puisse se former par la discussion: le Cercle Canadien et l'Union Catholique. Qu'elle y aille; qu'elle n'oublie pas qu'on ne sait rien de ce dont on peut parler; que c'est dans la discussion qu'on connaît ce qu'on sait et ce qui nous manque. La discussion nous pousse à travailler et nous apprend ensuite à profiter de nos études.

Le *Nouveau Monde* annonce avec satisfaction que M. A. B. Routhier, sera, à l'avenir, attaché régulièrement à sa rédaction. M. Routhier pourra difficilement se défendre d'entrer tôt ou tard dans le journalisme; ses aptitudes et ses goûts l'y entraîneront malgré lui, et il ne manquera pas d'y jouer un rôle important et utile, s'il peut s'empêcher de traiter les questions américaines et canadiennes à un point de vue trop européen et d'implanter la polémique *veuille-toi* sur un sol où elle ne peut pas produire peut-être tout le bien que notre confrère a en vue. Quoi qu'il en soit, comme ce défaut, si c'en est un, n'est saillant que dans la chaleur de la discussion, ses écrits sont généralement agréables à lire, et remplis d'une foule de bonnes pensées et de beaux sentiments.

L. O. DAVID.

A V I S.

Nous commencerons, dans quinze jours, la publication d'une série de légendes et contes canadiens, dus à la plume de M. Faucher de Saint-Maurice. La brillante réputation de l'auteur nous dispense de commentaires.

Ces récits, d'un intérêt saisissant, sont canadiens-français pur-sang, et nous publions, dans notre prochaine feuille, l'appréciation qu'en a faite une des sommités littéraires du pays. Les légendes de M. Faucher de Saint-Maurice ont pour titre général :

"SUR LA BRÛNE; Contes et Récits"

et les six premières sont intitulées :

- I.—A LA VEILLÉE.
- II.—LE BAISER D'UNE MORTE.
- III.—BELLE AUX CHEVEUX BLONDS.
- IV.—LE FANTÔME DE LA ROCHE.
- V.—LE PÈRE MICHEL.
- VI.—L'AMIRAL DU BROUILLARD.

Nos lecteurs nous sauront gré sans doute des efforts que nous faisons pour leur fournir de la littérature nationale intéressante, et nous les invitons, ainsi que nos agents, à redoubler d'efforts pour accroître la circulation de notre feuille. La publication des Récits de M. Faucher de Saint-Maurice durera à peu près cinq mois.

Nous sommes forcés de remettre au prochain numéro l'intéressante histoire des hommes forts par M. Montpetit.

Nous remercions sincèrement les paroisses de St. Polycarpe, L'Assomption, St. Laurent et St. Martin, dans le district de Montréal; St. Ambroise de la Jeune Lorette, Château-Richer et St. Raphaël, dans le district de Québec, pour l'accueil bienveillant qu'elles ont fait à notre agent spécial, M. Dumas, qui a obtenu 132 abonnés dans les premières paroisses et 145 dans les 3 dernières.

LE PAPE ET SES CARDINAUX.

Cette gravure représente le pape entouré de ses principaux cardinaux. C'est d'abord Antonelli, son secrétaire d'Etat, qui a joué un rôle si important dans la politique européenne sous Grégoire XVI et le pape actuel, il est âgé de 65 ans; le père Beck, supérieur général des Jésuites: cet ordre remarquable qui compte maintenant 8,000 membres lui doit en grande partie ses succès depuis plusieurs années, il est âgé de 76 ans; puis vient le cardinal Hohenlohe, le grand aumônier du pape, d'une famille princière.

M. FRANÇOIS MERCIER.

C'est une des plus parfaites incarnations de ce type remarquable des anciens voyageurs canadiens, de ces coureurs de bois intrépides qui ont laissé la trace de leurs pas d'un bout de l'Amérique à l'autre; hommes au bras de fer, à la jambe d'acier et au cœur de lion! M. François Mercier appartient à une famille nombreuse et bien connue à Montréal; deux de ses frères, Joseph et Félix sont carrossiers sur la rue Ste. Marie. Il partit à l'âge de dix-huit ans pour voyager, il a parcouru toutes les mers et les forêts de l'Amérique du Nord.

Son portrait le représente dans son costume de chasseur, avec son traîneau, ses raquettes et son chien.

Il est maintenant âgé de trente-quatre ans. Nous regrettons de ne pouvoir raconter aujourd'hui son histoire, ses voyages et ses inventures. Ce sera pour le prochain numéro.

L. O. D.

M. G. E. Rioux, avocat à Sherbrooke, est nommé magistrat stipendaire pour le district de St. François. On dit que c'est une bonne nomination.

Le gouvernement est heureux dans le choix des magistrats stipendiaires. Il a fait une bonne loi et il nomme des gens capables de l'exécuter. L'hon. juge Sicotte rendait hommage, il n'y a pas longtemps, à la manière dont M. Lanctot, de St. Hyacinthe, remplit les devoirs de sa charge.

L'Assemblée de Québec devant se réunir le 7 de novembre prochain, quelques-uns des nouveaux élus se sont choisis des sièges dans la Chambre. On remarque que les premiers sièges de l'opposition ne sont pas encore retenus; personne n'ose, paraît-il, prendre la première place, mais plus d'un serait fâché qu'elle fût prise.

M. Cassidy s'est placé à gauche sur le dernier pupitre de la première rangée. Immédiatement derrière lui sont M. Gérin et M. Houde. Sur le même rang que ces derniers sera aussi M. Gosselin.

À droite, M. Blanchet s'est placé derrière M. Chauveau, et derrière M. Blanchet, sur les sommets de la droite, se sont installés MM. F. X. A. Trudel et DeBeaujeu. M. Malhiot s'est mis sur le second rang, à l'ombre de M. Cartier, et M. Dorion, de Richelieu, un peu plus bas, sur le même rang.

M. Magloire McLeod annonce aux patrons du *Journal des Trois-Rivières*, qu'il abandonne la rédaction de cette feuille et qu'il a vendu tous ses droits à son associé, M. P. N. Martel, qui reste seul chargé de l'administration de ce journal. Il déclare que c'est son attitude à l'égard de la question du chemin de fer du Nord qui a amené sa rupture avec M. Martel.

LE BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL.

Il y a déjà quelque temps que nous désirons attirer l'attention de qui de droit sur un fait infiniment regrettable. Il s'agit du Bureau de Poste de cette ville. Comme nos lecteurs le savent ou ne le savent pas, les employés du bureau de poste doivent recevoir \$40.00 d'augmentation de salaire par année et ce, d'après un ordre du gouvernement en conseil. Ces employés attendent depuis près de quatre mois et rien n'arrive. Il y a à peu près 25 employés qui ont droit à cette augmentation de salaire; ce qui fait \$250 que le gouvernement détient d'une manière tout-à-fait injuste. Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce parce que les employés ne peuvent rendre, eu égard à la modicité de leurs ressources des services au gouvernement pendant les élections, par exemple. Il serait bon qu'on le sache, et, ma foi, ça en a l'air. C'est bien assez qu'on retranche à ces employés quatre pour cent de leur salaire pour la pension des employés invalides sans leur retrancher encore une augmentation à laquelle ils ont strictement droit. Une autre considération qui devrait engager le gouvernement à être plus régulier à payer cette augmentation de \$40.00 par année, c'est que le salaire le plus élevé que puisse obtenir un employé des postes est de \$1,440. A quel temps un employé qui commence avec \$300.00 par année, mettra-t-il à atteindre ce salaire. Il n'y parviendra peut-être jamais, et nous pouvons dire jamais, si le gouvernement met tant de temps à payer l'augmentation à laquelle ils ont tant droit. Il n'y a pas beaucoup d'employés qui gagnent mieux leur salaire que ceux du bureau de poste: même le Dimanche ils travaillent quatre heures et quelque fois d'avantage.

Nous osons espérer que les autorités vont mettre fin à ce triste état de choses.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

À St. Vincent de Paul, le 17 courant, à l'église paroissiale, par le Rév. M. Lavallée, Siméon Dubuchon, écrivain, M. D., de St. André Avelin, à Delle Marie-Héloïse Gravelle, troisième fille du Capt. Guillaume Gravelle, de St. Vincent de Paul.